

## ADMINISTRATION

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES,  
DE LA SANTÉ  
ET DES DROITS DES FEMMES

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,  
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE  
ET DU DIALOGUE SOCIAL

MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS

#### **Arrêté du 22 janvier 2016 portant nomination des membres du jury de fin de scolarité des élèves inspecteurs de l'action sanitaire et sociale au titre de l'année 2016**

NOR : AFSR1630019A

La ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes,

Vu le décret n° 94-874 du 7 octobre 1994 modifié fixant les dispositions communes applicables aux stagiaires de l'État et de ses établissements publics ;

Vu le décret n° 95-979 du 25 août 1995 modifié relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique pris pour l'application de l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2002-1569 du 24 décembre 2002 modifié portant statut particulier du corps de l'inspection de l'action sanitaire et sociale ;

Vu le décret n° 2006-1546 du 7 décembre 2006 modifié relatif à l'École des hautes études en santé publique ;

Vu l'arrêté du 13 octobre 2004 modifié relatif à la formation des inspecteurs de l'action sanitaire et sociale,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

Le jury est présidé par Mme Marie-Françoise LEMAITRE, sous-directrice du pilotage des ressources, du dialogue social et du droit des personnels à la direction des ressources humaines.

#### Article 2

Sont nommés membres du jury pour l'épreuve de soutenance de mémoire prévue à l'article 6 de l'arrêté du 13 octobre 2004 modifié susvisé :

Mme Véronique DEFFRASNES, représentant la directrice des finances, des achats et des services, coordonnatrice.

#### *Groupe d'examineurs n° 1*

M. Guy BOUDET, représentant le directeur général de l'offre de soins.

Mme Béatrice VALDES, représentant le directeur de l'École des hautes études en santé publique.

M. Christian RASOLOSON, directeur départemental de la cohésion sociale de l'Essonne.

M. Julien KOUNOWSKY, membre en activité du corps de l'inspection de l'action sanitaire et sociale.

Mme Caroline RUIILLER, enseignant exerçant au sein d'une université ou d'un organisme de recherche.

Mme Françoise LINSOLAS, personne qualifiée dans le domaine sanitaire et social.

#### *Groupe d'examineurs n° 2*

Mme Sophie JACQUOT-GAUTUN, représentant le directeur des affaires juridiques.

Mme Christelle ROUTELOUS, représentant le directeur de l'École des hautes études en santé publique.

M. Pascal ETIENNE, directeur régional et départemental de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale.

M. Christophe BUZZI, membre en activité du corps de l'inspection de l'action sanitaire et sociale.

M. Franck BURELLIER, enseignant exerçant au sein d'une université ou d'un organisme de recherche.

Mme Isabelle MONNIER, personne qualifiée dans le domaine sanitaire et social.

*Groupe d'examineurs n° 3*

Mme Anne-Marie TAHRAT, représentant le directeur général de la cohésion sociale.

Mme Lydia LACOUR, représentant le directeur de l'École des hautes études en santé publique.

M. Jacques CARTIAUX, directeur régional et départemental de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale.

M. Vincent SEVAER, membre en activité du corps de l'inspection de l'action sanitaire et sociale.

M. Didier CHAUVIN, enseignant exerçant au sein d'une université ou d'un organisme de recherche.

Mme Sylvie PHILIPPE-VIALLARD, personne qualifiée dans le domaine sanitaire et social.

*Groupe d'examineurs n° 4*

M. Maurice MENDES, représentant le directeur des ressources humaines.

Mme Yvette RAYSSIGUIER, représentant le directeur de l'École des hautes études en santé publique.

Mme Gislaine BORGALLI-LASNE, directrice départementale de la cohésion sociale.

Mme Anne TISON, membre en activité du corps de l'inspection de l'action sanitaire et sociale.

M. Jean PASCAL, enseignant exerçant au sein d'une université ou d'un organisme de recherche.

M. Éric GENDREAU, personne qualifiée dans le domaine sanitaire et social.

*Groupe d'examineurs n° 5*

M. Christophe PECATE, représentant le directeur général de la cohésion sociale.

M. Jean-Baptiste COMBES, représentant le directeur de l'École des hautes études en santé publique.

Mme Sophie CHAILLET, directrice régionale adjointe de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale.

Mme Caroline SAULNIER, membre en activité du corps de l'inspection de l'action sanitaire et sociale.

M. Joël LADNER, enseignant exerçant au sein d'une université ou d'un organisme de recherche.

Mme Pascale DHOTE-BURGER, personne qualifiée dans le domaine sanitaire et social.

*Groupe d'examineurs n° 6*

Mme Armelle BEUNARDEAU, représentant le directeur de la sécurité sociale.

Mme Karine GALLOPEL-MORVAN, représentant le directeur de l'École des hautes études en santé publique.

M. Yannick BARILLET, directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale.

M. Karl FLEURISSON, membre en activité du corps de l'inspection de l'action sanitaire et sociale.

M. Thomas FRINAULT, enseignant exerçant au sein d'une université ou d'un organisme de recherche.

Mme Valérie FRIOT, personne qualifiée dans le domaine sanitaire et social.

*Groupe d'examineurs n° 7*

Mme Martine JAUBERT, représentant le directeur de la cohésion sociale.

Mme Nicole BOHIC, représentant le directeur de l'École des hautes études en santé publique.

M. Fabien PEREIRA, directeur départemental de la cohésion sociale.

Mme Angélique KHALED, membre en activité du corps de l'inspection de l'action sanitaire et sociale.

M. Jean-François BOUDET, enseignant exerçant au sein d'une université ou d'un organisme de recherche.

M. Richard ROUXEL, personne qualifiée dans le domaine sanitaire et social.

### Article 3

Sont nommés membres du jury pour l'épreuve d'entretien prévue à l'article 7 de l'arrêté du 13 octobre 2004 précité :

Mme Huguette VIGNERON-MELEDER, inspectrice générale honoraire, représentant le chef de l'inspection générale des affaires sociales, coordonnateur.

Mme Évelyne BONNAFOUS, représentant le directeur des ressources humaines.

M. Michel LAFORCADE, directeur général d'agence régionale de santé.

M. Philippe SIBEUD, directeur départemental de la cohésion sociale.

Mme Chantal BERHAULT, membre en activité du corps de l'inspection de l'action sanitaire et sociale.

Mme Thérèse OLLIVAUX, personne qualifiée dans le domaine sanitaire et social.

### Article 4

Pour les personnes recrutées dans le corps des inspecteurs de l'action sanitaire et sociale par la voie contractuelle dans le cadre du décret n° 95-979 du 25 août 1995 susvisé, sont adjoints au jury :

#### 1. Un représentant de l'autorité administrative ayant pouvoir de nomination

*Pour l'épreuve de mémoire et pour l'épreuve d'entretien*

Mme Véronique VERBIÉ, cheffe de pôle formation statutaire et préparation aux concours et examens à la direction des ressources humaines.

#### 2. Une personne compétente en matière d'insertion professionnelle des personnes handicapées

*Pour l'épreuve de mémoire et pour l'épreuve d'entretien*

Mme Anne-Marie DECOVILLE, chargée de mission à la direction des ressources humaines.

### Article 5

Le directeur des ressources humaines et le directeur de l'École des hautes études en santé publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 22 janvier 2016.

Pour la ministre et par délégation :  
*Le chef du bureau de la formation,*  
A. MYDLARZ